



VILLE DE MARSEILLE

Le Maire

Le 03 MARS 2023

Madame la Présidente,

Chère Martine,

Votre courrier du 1er février concernant le projet de réaménagement de la place de la Providence a retenu toute mon attention.

Je veux, d'emblée, vous assurer de ma forte volonté de voir aboutir un projet de requalification de la place qui tienne compte des avis exprimés dans la concertation, et qui permette un compromis entre les différents usages.

Je souhaite également attirer votre attention sur certains aspects de ce dossier complexe, qui impactent la place de la Providence mais aussi l'ensemble du quartier de Belsunce.

En premier lieu, l'activité des grossistes, pour lesquels la présence d'espaces de stationnement au sein du quartier est importante, doit être prise en compte. Les conditions d'exercice de cette activité doivent être maintenues, sans pour cela que le projet perde de son ambition. Ainsi, les possibilités concrètes de livraison, d'emport, de stationnement des grossistes et de leurs clients doivent être étudiées finement. La Ville est évidemment prête à travailler avec la Métropole et la CCI sur une étude visant à définir de nouvelles modalités compatibles avec la libération de l'espace public de la place.

Ensuite, il conviendra que la Métropole officialise, suite à la cessation de l'activité de parking en décembre dernier, le retour de son emprise dans le droit commun du domaine public de voirie de manière claire, transparente et anticipée, et à la condition que l'emplacement libéré ne soit jamais laissé sans occupation.

Madame Martine VASSAL
Présidente
Métropole Aix-Marseille-Provence
BP 48014
13567 Marseille Cedex 2

Une autre clarification nécessaire concerne le plan de circulation. Les éléments en possession de la Ville ne sont pas suffisamment complets pour permettre une analyse fine des propositions.

Ces différents éléments sont inextricables de la problématique du calendrier précis de l'ensemble de l'opération, qui m'interroge largement : retard dans le lancement des fouilles, absence d'anticipation de certaines phases alors que d'autres suivent leur cours sans réajustement, défaut de coordination des courts, moyens et long termes. Il est impératif de demander ensemble à votre opérateur, la SOLEAM, un travail fin et transparent sur cet aspect et une transparence totale envers vos services comme les miens, pour que les nouvelles relations entre la Métropole et la Ville trouvent leur prolongement dans des modalités de travail plus étroites entre la SOLEAM et la Ville.

Pour faire le point sur ces questions et que des réponses puissent être apportées, il me semble effectivement opportun qu'une réunion de travail soit organisée. Pour ce faire, les services de la Ville se rapprocheront de ceux de la Métropole.

Je vous réitère ma ferme volonté de voir aboutir le projet de réaménagement de la place de la Providence et que les difficultés rencontrées puissent être surmontées.

Je vous prie de bien vouloir croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

Ns dimanche

Benoît Payan

Benoît PAYAN